

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : *1021* Société : *R-A-M*

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : *DRIFI, mohamed*

Date de naissance : *01-01-1949*

Adresse : *habitatelle*

Tél. : *06 61 35 18 54* Total des frais engagés : *12* Dhs

Cachet du médecin :

INP: 091019786

Date de consultation : *08 MAI 2023*

Nom et prénom du malade : *DRIFI, mohamed* Age : *74*

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *DRIFI, mohamed* Le : *08 MAI 2023*

Signature de l'adhérent : *DRIFI, mohamed*

BELEVE DES FRAIS HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25.04.23	C 2		300 DH	Docteur BENABDERRAHMANE Endocrinologue Angé Béni 22 Sidi Abdellah 06 61 10 09 36 06 61 10 09 36
27.04.23	C 2		6	Docteur BENABDERRAHMANE Endocrinologue Angé Béni 22 Sidi Abdellah 06 61 10 09 36 06 61 10 09 36

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE POLYCLINIQUE Dr TIRAO ZI 22 88, Rue Jules Massenet - Hay Massen Tél: 022 90 21 61 - CASA	27/04/83	950.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 LABORATOIRE de RADILOGIE Hôpital Boulait Casablanca	25/04/2023	B 100 + PC 110	180,60 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

ionnel, Thérapeutique, nécessaire à la professio

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur. BENABBES TAARJI F.Z
Endocrinologue - Diabétologue

Spécialiste en Diabétologie - Cholestérol
Traitement de l'Obésité - Maigreur
Glande Thyroïde - Surrénales - Seins - Stérilité

Diplômée de l'Université René Descartes Paris V
Sur Rendez-Vous



الدكتور ف. ز. بن عباس التمارجي

اختصاصية في أمراض الغدد - السكري
السمنة والهرمونات

خريجة كلية الطب روني ديكارت بباريس
بالموعد

ORDONNANCE

Drifi Mohamed.

Casablanca, le 27.04.23

Glimi mg 2 mg
800

400 mg

1/2 SV

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

PHARMACIE
DE TIREUR CLINIQUE
68, Rte d'Azemmour - 212
Tél: 0522 90.21.61 - CASA

Gammes 50/100

1/2 SV

437,00 DH

1/2 SV

PHARMACIE
DE TIREUR CLINIQUE
68, Rte d'Azemmour - 212
Tél: 0522 90.21.61 - CASA

40,00

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

40,00

Docteur
Ex

Anna Com

Angle Route d'Azemmour & Bd. Sidi Abderrahmane, Immeuble Communal 1^{er} Etage (à gauche)
Hay Hassani - Casablanca

Tél.: 0522 93 31 49 - GSM (Urgence) : 0522 90 07 85 / 0661 08 15 48 - E-mail : drbenabbes@hotmail.fr

Docteur. BENABBES TAARJI F.Z
Endocrinologue - Diabétologue

Spécialiste en Diabétologie - Cholestérol
Traitement de l'Obésité - Maigreur
Glande Thyroïde - Surrénales - Seins - Stérilité

Diplômée de l'Université René Descartes Paris V
Sur Rendez-Vous



الدكتورة ف. زين بجانب التعاريف
اختصاصية في أمراض الغدد - السكري
السمنة والهرمونات

خريجة كلية الطب روني ديكارت بباريس
بالموعد

ORDONNANCE

Nom : DRIKI
HOTMAN

Casablanca, le : 25.04.23

- NFS
- Fer sérique
- Ferritine
- Groupage + rhésus
- VS
- Lonogramme sanguin
- GOT/GPT/GT
- Urée sanguine
- Crétinémie
- Glycémie à jeûn
- Glycémie post prandiale
- HbA1c
- Albuminurie
- Microalbuminurie

- Prot.C.R
- Cholestérol Total
- Triglycérides
- HDL-Cholestérol
- LDL-Cholestérol
- Acide urique sanguin
- T3L
- T4L
- TSH
- ECBU
- Autres: _____



Angle Route d'Azemmour & Bd. Sidi Abderrahmane, Immeuble Communal 1^{er} Etage (à gauche)
Hay Hassani - Casablanca

Tél.: 0522 93 31 49 - GSM (Urgence) : 0522 90 07 85 / 0661 08 15 48 - E-mail : drbenabbes@hotmail.fr



مختبر التحاليل الطبية الرگراچي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGAGUI

S. MESTASSI
Biogiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2304252014

Casablanca le 25-04-2023

Mr Mohamed DRIFI

Date de l'examen : 25-04-2023

INPE :

Caisse : **MUPRAS**



Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E	11.50 MAD
0111	Créatinine	B30	B	26.70 MAD
0118	Glycémie	B30	B	26.70 MAD
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B	89.00 MAD
0135	Urée	B30	B	26.70 MAD
				Total
				180.60 MAD

TOTAL DOSSIER : 180.6DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent quatre-vingts dirhams soixante centimes





S. MESTASSI
Biologiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 01-01-1948, âgé (e) de : 75 ans
Enregistré le: 25-04-2023 à 09:03
Edité le: 25-04-2023 à 10:53
Prélèvement : au labo
Le : 25-04-2023 à 09:11

Mr Mohamed DRIFI

Référence : 2304252014

Prescrit par : Dr Benabbes Taarji F. Z.

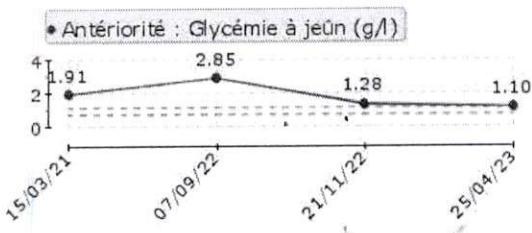
BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/AU 480)

21-11-2022

Glycémie à jeûn

1.10 g/l
6.1 mmol/l

1.28
7.1

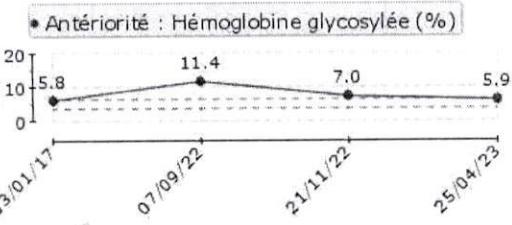


Hémoglobine glycosylée
(HPLC /D10.Biora)

5.9 %

7.0

21-11-2022



Interprétation:

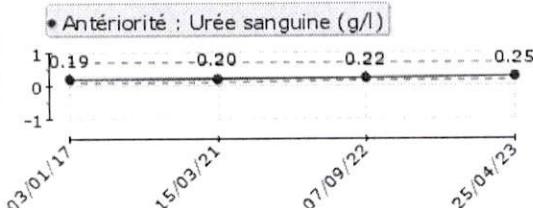
Glycémie proche de la normale : 6-7
Bon contrôle : 7-8
Métabolisme mal équilibré : >8

Urée sanguine

0.25 g/l
4.16 mmol/l

0.22
3.66

07-09-2022



Compte rendu imprimé en **recto verso** ; prière de tourner la page si nécessaire

Angle Bd. Sidi Abderrahmane et Bd. A. Boutaleb – Casablanca – Tél. 0522 90 09 67 – 89 28 06 – Fax 0522 90 09 27
ICE 00164322300003 – IF 51452915 – Patente 35003829 – CNSS 2565507 – N° Autor. Ex. 21753 INP 093002863

E-mail: lamregragui@gmail.com



15-03-2021

Page 1 sur 2

Enregistré le: 25-04-2023 à 09:03
Edité le: 25-04-2023 à 10:53
Prescrit par : Dr Benabbes Taarji F. Z.

Mr Mohamed DRIFI

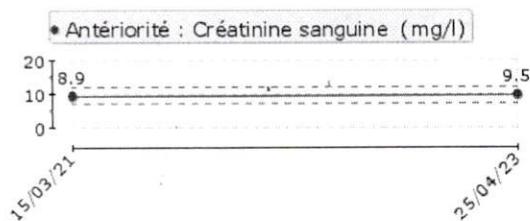
Né (e) le : 01-01-1948, âgé (e) de : 75 ans
Référence : 2304252014

Créatinine sanguine
(Technique enzymatique)

9.5 mg/l
84 μ mol/l

(7.2-12.0)
(64-107)

8.9
79



DFG par CKD EPI

78.0 ml/min

(>60.0)

